



**Dans le cadre du Groupe de Travail Europe animé par
le Mouvement Associatif & la Chambre Régionale de l'Economie
Sociale et Solidaire (CRESS) des Hauts-de-France**

**Cycle de webinaires de décryptages des fonds européens pour les
acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et Vie associative**



PROGRAMME

1 – **Panorama** des fonds, pour s'y retrouver

2 – **Focus** sur la notion d'ESS

*par Anne Diraison et Louise Skubich,
Région Hauts-de-France*

3 – **En pratique** : comment se préparer

4 – **Témoignage** de projet avec financement européen, *par Sophie Tay, ESSTEAM*

5 – **Questions réponses**



1 – Les politiques européennes se concrétisent par des programmes : **panorama**



3 catégories de programmes pour répondre aux politiques européennes sur une période de 7 ans

à l'échelle régionale
ou nationale

Programmes régionaux ou nationaux

Gérés par les Régions ou l'Etat

**PROGRAMMES REGIONAUX
ou NATIONAUX**

=

FEDER, FSE+, FEADER, FEAMPA



**Impact sur le territoire
régional ou national**

à l'échelle
transfrontalière ou
transnationale

Programmes de coopération territoriale

Gérés par les Régions ou l'Etat

PROGRAMMES INTERREG
(financé par le FEDER)

=

*Interreg Europe, Interreg Mer du Nord,
Interreg Europe du Nord-Ouest,
Interreg Flandre-Wallonie-France*



**+ value de travailler entre
régions EU**

à l'échelle
européenne

Programmes Sectoriels

Gérés par la Commission européenne

PROGRAMMES THEMATIQUES

=

*Horizon Europe, MIE,
Life, Erasmus+, Europe Créative, etc.*



**Impact européen, projets
d'excellence et innovants**
Compétition européenne

3 politiques européennes soutenues par **4** fonds européens
via des programmes régionaux et nationaux

Politique de cohésion

Réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l'Union européenne



Fonds Européen de Développement Régional (**FEDER**), Fonds Social Européen (**FSE+**)

Politique Agricole Commune (PAC)

- Soutien des marchés et des revenus agricoles : aides directes aux agriculteurs et la gestion des marchés
- Le développement rural : aides indirectes (aides aux investissements et au fonctionnement,...)



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (**FEADER**)

Politique commune de la pêche

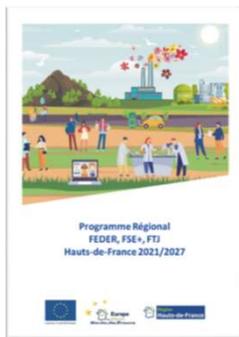
Développer la pêche et l'aquaculture tout en préservant la ressource et la biodiversité marine



Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (**FEAMPA**)

8 thématiques d'intervention régionale

Stratégie
régionale à partir
du menu
européen 



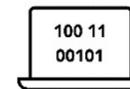
DOMO
V5



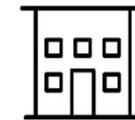
Économie



Recherche /
Innovation



Numérique



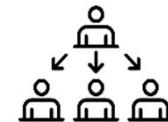
Aménagement du territoire

OS 1 - Europe + intelligente

OS 5 - Europe + proche des citoyens



Transition énergétique /
lutte contre le changement climatique



Formation des demandeurs d'emploi /
Lutte contre le décrochage

OS 2 - Europe + verte

FTJ - Transition énergétique

OS 4 - Europe + sociale

Le Fonds Européen Agricole et de Développement Rural (FEADER)

- Le FEADER finance les **aides au développement rural**, avec une gestion Etat/ Région HdF (144,5 M€ en HdF)
- Au niveau HdF, **4 priorités d'actions** :
 - Renouvellement des générations
 - Modernisation et résilience des exploitations agricoles
 - Adaptation et lutte contre le changement climatique
 - Développement rural (**LEADER**)
 - [Transversal] Accès à la formation/ innovation partenariale



LEADER

«Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ».

- Soutien à des territoires ruraux,
- Stratégie définie localement par un ensemble de partenaires publics et privés.
- Objectif : développement local équilibré, au plus près aux enjeux territoriaux actuels et futurs



Une variété de programmes européens gérés directement par la Commission avec des opportunités pour les acteurs en Hauts-de-France



*Réseaux
& Infrastructures*



38,6 Mds €

↑ + 76 %



*Recherche
& Innovation*

horizon
europe

95,5 Mds €

↑ + 20 %



*Environnement
& Climat*



5,4 Mds €

↑ + 58,8 %



Urbanisme

European
Urban
Initiative

0,4 Mds €

↑ + 7 %



*Education, formation,
jeunesse & sport*



26,2 Mds €

↑ + 77,3 %



Culture



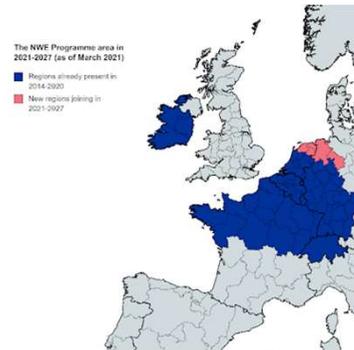
2,5 Mds €

↑ + 68 %

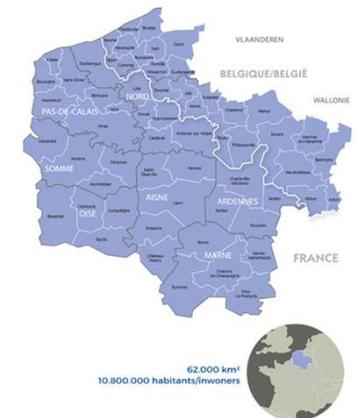
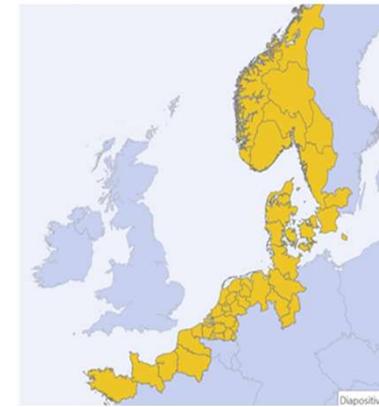
2021-2027 : 4 Programmes



Programme
Interrégional



Programme Transnational



Programme
Transfrontalier

Un projet Interreg



- Dure 4 ans (en moyenne)
 - Regroupe en général entre **4 et 10 partenaires** (Structures publiques, associations, collectivités, et entreprises - sauf pour Interreg Europe)
 - Le partenariat est mixé : type de structures, positionnement géographique
 - Le budget en coût total varie entre **2.5 et 4 millions d'euros**
 - La langue de travail est généralement l'**anglais**
- ✓ Il permet de s'ouvrir à d'autres techniques et procédés
 - ✓ D'acquérir des compétences et de la rigueur en montage/gestion de projet
 - ✓ D'élargir votre réseau à l'échelle européenne
 - ✓ De donner de la visibilité à vos actions
 - ✓ De démontrer une solution en conditions réelles et environnements différents



Quel rôle?

- **Chef de file** – lead partner (LP), à condition d'être une organisation publique OU privée à but non-lucratif
- **Partenaire** / Project partner
- Partenaire **associé** / Associated partner

Appel à
projet en
février 24

Les micro-projets Interreg FLWF

<https://interreg5.interreg-fwvl.eu/fr/thenhome>
<https://interreg5.interreg-fwvl.eu/fr/360deg>
<https://interreg5.interreg-fwvl.eu/fr/blue>
<https://interreg5.interreg-fwvl.eu/fr/bluewalks>

- 50 000€ par micro projets
- Appel à projets en 2024
- Durée 18 mois
- Structure transfrontalière ou partenariat avec un acteur wallon ou flamand (ou les 2)
- Moins de suivi administratif et financier : seulement des preuves de réalisation et un rapport final à fournir



PROGRAMME DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional

ACCUEIL | LE PROGRAMME | ÉVÉNEMENTS | CONTACTS | FAQ | PRESSE | ESPACE DOCUMENTATION



2021-2027

- R&D et R&I
- Acc. les PME à l'export
- Préserver les ress, nat. // risques nat et techno
- Val° patrimoine
- Création d'emploi
- Offre service transfr. sanitaire et social

Les fonds européens...

- se répartissent entre nombreux fonds et programmes,
- mais **toujours une logique** entre des doc. cadre et des structures d'accompagnement
- financent des **projets**...
 - ... conformes aux ambitions de l'UE, implique une certaine exigence, et se traduit par des **critères**
 - ... sur la base d'un **dossier** formalisé
 - ... avec des **conditions** d'éligibilité, soumission et admission qui varient
 - ... des **délais** d'instruction incompressibles et une **exigence de rigueur** dans la gestion + contrôles
 - ... une attention particulière à la **communication** tout au long du projet et à l'**évaluation** des impacts

Un document
programmatique : le
Programme Régional (PR)

Une notice, mode
d'emploi : le DOMO
(DOCUMENT de Mise en
Œuvre)

Structure d'animation :
promotion des
opportunités de
financement auprès
des porteurs

Structure de
programmation :
décider

Structure
d'instruction :
gérer les dossiers

Structure de
contrôle,
paiement et
audit

2 – Focus sur la notion d'ESS et d'entreprise pour l'UE



- Du point de vue des fonds européens, ce qui fait la qualification d'un projet ce n'est pas la nature de celui qui le porte (associations, mutuelles, etc.) **mais le projet en tant que tel**
⇒ la structure ESS est actrice des problématiques portées par les fonds européens
- Le financement UE de l'ESS s'effectue donc via des **programmes ou politiques multiples**:
 - Des acteurs de l'ESS vont être éligibles à des aides qui ne leur sont pas spécifiquement dédiées (ex : Financement "généraliste" ouvert à tous les créateurs d'entreprises, Horizon sur la R&D, etc.)
 - A coté, il existe des financements de dispositifs et organismes ciblant l'ESS

- Dans ce contexte, opportunité de faire partie d'un **partenariat avec d'autres acteurs** pour accéder à certains fonds UE (=consortium)
- **Consortium** : assemblage de plusieurs organismes d'origines différentes **autour d'un projet commun**, pour obtenir un **résultat unique profitable à chacun**
Chef de file/ coordinateur ou partenaire => rôles et responsabilités différents
- Pourquoi est-ce intéressant pour les acteurs de l'ESS ?
 - Apporter une **compétence-clé** = innovation sociale
 - Partage des **tâches** et des **risques** => meilleure atteinte des conditions des AAP
 - Participer à un **projet de plus grande envergure** => changement d'échelle dans ses activités et projets grâce au partenariat

Comment l'Europe soutient l'ESS ?



SUBVENTIONS

Possible sur tous fonds UE

3 principes de la subv. UE:

- Non-rétroactivité
- Financement non cumulatif
- Co-financement



INSTRUMENTS FINANCIERS

Prêts, garanties, prises de participations,
microcrédits

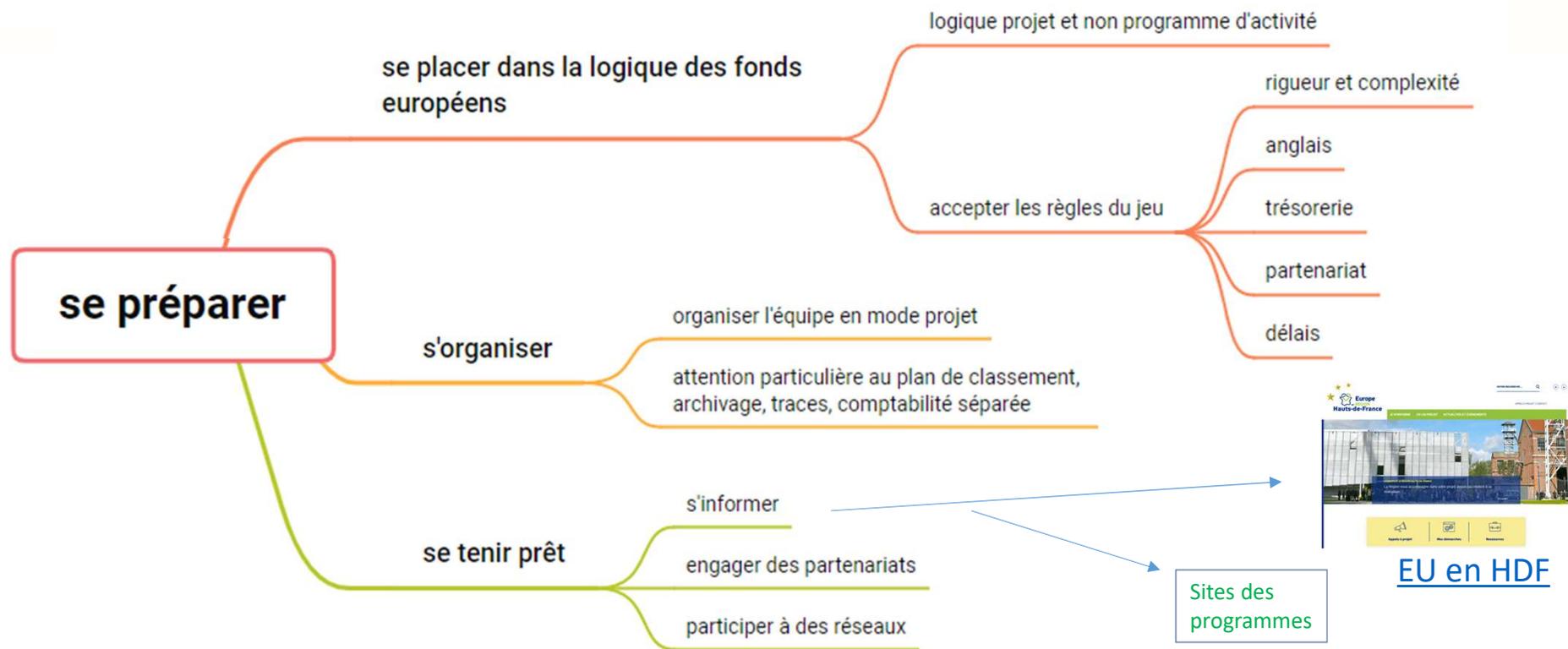


FORMATION

- Dans le cadre du dépôt d'une demande de subvention UE, votre opération est analysée au regard de la **règlementation des aides d'État** sur 4 critères.
 - ⇒ Cette réglementation vise à limiter les soutiens des pouvoirs publics aux entreprises, lorsque ceux-ci peuvent porter atteinte à la concurrence sur le marché de l'Union européenne
- Une aide soit considérée comme une aide d'État, notamment:
 - Si le bénéficiaire doit être qualifié d'**entreprise au sens du droit européen**.
 - ⇒ C'est une entité qui exerce une activité économique, indépendamment de son statut juridique ou son mode de financement. Une activité économique englobe toute activité qui consiste en l'offre d'un bien ou d'un service sur un marché donné
 - ⇒ Peuvent être donc qualifiées d'entreprises **les associations si elles exercent une activité économique**.
Attention : la gratuité d'une activité ne définit pas sa nature économique ou non économique.
 - Si cela affecte les échanges entre États membres. **Les opérations ayant démontré un caractère purement local sont exclues de ce critère.**

3 – En pratique : s'organiser pour être prêt !





monter un projet

définir — rédiger un document : quoi, qui, avec qui, pourquoi, avec quelle ambition, pour quels résultats, combien, quand, comment...

s'informer, trouver de l'aide

réseaux

web : europe-en-hautsdefrance.eu, ANCT...

aide : notamment auprès de la Région : antennes et europe@hautsdefrance.fr

réorienter le projet

se lancer avec son équipe projet



[EU en HDF](#)

Les antennes de la Région

La Région proche de vous !

[Antennes](#)

4 – Témoignage de Sophie TAY,
chargée de mission Europe, de l'association ESSTeam à Tourcoing (59),

Présentation du projet "C'est quoi Nano?", avec un financement FEDER REACT-EU



5 – Avez-vous des questions ? Voulez-vous partager une expérience ?



La Région vous accompagne

- Information
- Réseaux, participation ou animation
- Aide à la recherche d'opportunités ou de partenaires
- Aide au montage par l'ingénierie et le FRAPPE



www.europe-en-hautsdefrance.eu



<https://x.com/hautsdefranceEU>



europe@hautsdefrance.fr



✓ **Journée info Europe Créative**

6 décembre, à Tourcoing, Le Fresnoy.

[Info et inscription](#)

✓ **Séminaire dédié aux fonds européens pour la culture**

Mi-janvier à Arras, Plus d'information à venir sur

www.europe-en-hautsdefrance.eu/

✓ **Cycle de Webinaires en 2024**

Environnement en février,

Coopération en avril et Jeunesse en

Juin. Information sur www.esshdf.org



**Merci pour votre écoute !
Retrouvez le Livret Europe sur
nos sites :**

- ✓ www.cresshdf.org
- ✓ www.lmahdf.org

Toutes les actualités sur LinkedIn 

- ✓ [CRESS Hauts-de-France](#)
- ✓ [Mouvement Associatif Hauts-de-France](#)

